

Intitulé : Contrôle thermographique postes

Code formation : S031

Durée formation : 21 Heures

1 - Objectif de la formation :

- Réaliser une mesure thermographique.
- Réaliser les opérations de maintenance préventives et curatives.
- Effectuer le contrôle des installations par thermographie.
- Réaliser un rapport final devant apporter une aide à la décision.

2 - Contenu de la formation :

- Principes de base d'une Thermographie Infra Rouge (TIR).
- Mise en œuvre de la caméra infrarouge.
- Interprétation de l'image.
- Mise en œuvre de la mesure.
- Rappel OMF.
- Inspection d'un poste HTB.
- Elaboration d'un rapport TIR.
- Planification et rôle de l'opérateur.

3 - Profil stagiaire :

Salariés identifiés pour réaliser une thermographie Postes.

Prérequis :

- Connaissances de base sur, le rayonnement, les courbes paramétrées, les équations simples et la géométrie dans l'espace
- Une bonne connaissance du matériel HTB
- Avoir participé avec un salarié qualifié à une campagne complète thermographique.

4 - Compétences :

Savoir réaliser et analyser les visites thermographiques infrarouges de postes.

5 - Modalité d'évaluation :

Un questionnaire individuel portant sur les contenus du stage sera remis en fin de formation à chaque stagiaire. Des grilles d'observation multicritères portant sur le geste professionnel seront utilisées par les formateurs pour chaque exercice pratique.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.

Informations complémentaires :

- Le stage débute le lundi à 13 h 15 et se termine le jeudi à 12 h 00
- Une appréciation individuelle sera délivrée en fin de stage
- Les stagiaires doivent venir impérativement avec leur caméra